

## Informations de la municipalité

### LES VŒUX DU MAIRE

#### *Salle comble pour les vœux*

Près de 300 personnes ont répondu présent à l'invitation du Maire, Bernard LE PORS, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Après avoir remercié l'assemblée venue en si grand nombre, gage du fort intérêt porté par les Santécois pour leur commune, le Maire a souligné la présence des maires et élus des communes voisines ainsi que celle de Jacques EDERN, conseiller général.

Il a ensuite eu une pensée pour les personnes qui souffrent d'avoir perdu un être cher, de maladie, d'isolement ou qui rencontrent des difficultés financières et leur a assuré de la solidarité et de la disponibilité de leur municipalité.

#### *Un rapide bilan des investissements 2011*

Bernard LE PORS a ensuite énuméré le programme d'investissement qui, malgré un contexte difficile a pu être poursuivi, à savoir:

- L'école maternelle et la cantine communale qui se sont ouvertes aux enfants à la rentrée de septembre.
- Le lotissement communal de 14 lots où toutes les maisons seront terminées et habitées dès l'été prochain.
- La dépollution de l'ancienne décharge du Meantoul et l'enherbement du terrain qui sera aménagé en 2013.
- L'assainissement collectif des secteurs de Kergunuec, du Billou et du haut de la rue Korn Yar, avec le concours du Syndicat des Eaux.
- L'enfouissement des réseaux, rue Monsieur Rolland et rue de Kerbruzunec jusqu'au lotissement Ty Douar Nevez.
- La création de parkings autour de l'école maternelle.
- L'acquisition du « Terrain Piat » du Dossen qui revient ainsi dans le patrimoine de la commune dans de belles conditions.
- L'acquisition d'un camion à capacité de 13 tonnes ainsi qu'une tondeuse adaptée route.

#### *Aboutissements fructueux d'études de dossiers*

En parallèle, la municipalité a continué à travailler sur des dossiers importants comme la S.P.P.L., le schéma d'aménagement du bourg, l'étude sur les risques de submersion marine qui est particulièrement rassurante sur le niveau de risque de la commune, la création d'une résidence pour personnes âgées programmée en 2013, la finalisation du dossier de la zone de mouillages en partenariat avec l'association des plaisanciers et enfin, l'achèvement du dossier de préemption des zones sensibles en liaison avec le Conseil Général.

#### *Des chiffres éloquentes*

Pour clôturer le bilan 2011 le Maire a fait part de quelques chiffres témoignant de la bonne santé de la commune. Tout d'abord le nombre de naissances (31) continu à être supérieur à celui des décès (25), chiffre record depuis 1964; à noter la célébration de 14 mariages. En urbanisme, la commune a réalisé des chiffres jamais atteints avec 87 déclarations préalables de travaux et 65 permis de construire dont 34 concernant des nouvelles constructions de résidences principales. Enfin, concernant les listes électorales, la commune a enregistré cette année, année d'élection à très forts enjeux, 146 nouvelles inscriptions.



#### *Les prévisions pour 2012*

Le premier magistrat a ensuite énuméré les investissements et les dossiers prévus pour 2012 à savoir:

- la réalisation de la seconde partie de l'école comprenant les 4 classes primaires. Ce projet pourra être réalisé si les possibilités et les conditions financières sont acceptables pour la commune.
- Le début du chantier des vestiaires du terrain de football.
- La création d'un 2nd lotissement communal au Venec qui comprendra 7 lots de 350m<sup>2</sup> commercialisés au prix de 80 à 85 Euros le m<sup>2</sup> viabilisé.
- L'aménagement de la rue du Pouldu va démarrer, en concertation avec les riverains ainsi que la réfection de la rue de Kergunuec suite aux travaux d'assainissement et l'aménagement de l'entrée du lotissement Ty Douar Nevez. Les bas-côtés de certaines routes seront aménagés afin de sécuriser la circulation des piétons et les réseaux de la rue du Liors Meur seront enfouis.
- Concernant l'éclairage public, un plan sur 4 ans a été mis en place avec le Syndicat d'Électrification afin de changer les lampes actuelles, grandes consommatrices.

## LES VŒUX DU MAIRE (suite)

### **Les bénévoles: la plus grande richesse pour la commune**

Le Maire a ensuite tenu à mettre à l'honneur les bénévoles des 40 associations locales qui donnent de leur temps et s'investissent pour contribuer au dynamisme et à l'animation de la vie culturelle, sociale, agricole, scolaire ou sportive. « Ce sont eux qui forment la plus grande richesse de la commune tant leur rôle est primordial, indispensable pour favoriser la cohésion sociale et forger une âme et une identité propres à Santec. La force de la commune se trouve vraiment dans le bénévolat car en dehors des associations il y a également des gens qui se rendent utiles et se distinguent dans de nombreux domaines comme les animateurs des balades découvertes de l'été, les conférenciers, les membres non élus du C.C.A.S., la quinzaine de bénévoles de l'aide aux devoirs des deux écoles ainsi que les personnes qui encadrent l'école de sports forte de ses 60 jeunes participants ».

### **Un bel exemple de solidarité et de générosité**

Enfin, Bernard LE PORS a tenu à souligner « la formidable initiative de Nicolas LE HIR et Nicolas CREACH pour l'organisation d'un tournoi de football ayant rapporté la somme de 1 700 €uros qui servira intégralement à diminuer le coût du voyage des jeunes santécois aux sports d'hiver à St Jean d'Aulps, permettant ainsi au plus grand nombre de pouvoir y participer ».

### **Meilleurs vœux pour Santec et les Santécois**

« Malgré la sinistrose économique ambiante qui nécessite une grande vigilance et une gestion très rigoureuse, je reste résolument optimiste pour notre commune dont tous les clignotants sont au vert; tout en étant conscient bien entendu que nous ne sommes pas sous une bulle et serons bien évidemment dépendants de l'évolution de notre environnement. Mais nous avons la volonté, l'ambition et les armes pour que SANTEC puisse relever tous les défis qui nous attendent.

A toutes et à tous, je souhaite une très bonne année 2012, Santé et Bonheur pour vous et autour de vous et soyez certains que votre municipalité et ses agents mettront tout en œuvre pour vous satisfaire dans un souci constant de cohésion sociale et d'intérêt général.

Continuons tous à être généreux et solidaires, ce sont de belles qualités qui sont indispensables au bon épanouissement de notre commune et des ses habitants. Bonne Année 2012 à tous! »

Le Maire,  
Bernard LE PORS

### **Remerciements aux acteurs de la vie communale**

Bernard LE PORS a clôturé ses vœux en remerciant « les administrations, gendarmes et pompiers, les deux directrices d'écoles et leurs équipes pédagogiques, l'abbé François Pouliquen pour son implication et son esprit d'ouverture; les entreprises locales, les agriculteurs, professions libérales, artisans et commerçants qui contribuent au dynamisme économique, l'ensemble du personnel communal pour la qualité du travail réalisé, les 12 élus du Conseil Municipal Enfants pour leur enthousiasme et leur sérieux.

Remerciements à tous les élus pour leur degré d'implication, leur sens aigu des responsabilités et pour la bonne entente qui règne au sein du conseil, ce qui a permis de réaliser encore, selon les premiers arrêtés de compte, un exercice correct qui en tout état de cause aboutira sur une non augmentation des impôts locaux ».



## GOUEL GOANV SAÑTEGIZ

Organisé par le C.C.A.S.



Dimanche 15 janvier a eu lieu la 4<sup>ème</sup> édition du Fest Deiz organisé par le C.C.A.S. de Santec. Cette édition a tenu une nouvelle fois ses promesses de convivialité, de chaleur et de qualité. Des artistes santécois et des environs ont revisité le passé et les traditions.

### **Des projections de grande qualité**

Cette année Jean-Claude LE GOFF a présenté, un diaporama sur l'école de l'île de Sieck du 18<sup>ème</sup> siècle à sa fermeture par les allemands en 1943. Ensuite, Christophe HILARY a projeté un film qu'il a réalisé sur le littoral, les rochers et les vagues à Santec, moment magnifique et envoûtant.

### **Des danses et des chants en français et en breton**

Bernard MAGUET et Pierre Alain KERMOAL ont entraîné l'auditoire grâce à des ballades, un peu folks et nostalgiques, en français et en breton.

Les deux bretonnants René QUEMENER et Henri PRIGENT ont, après plusieurs chants, fait danser l'assemblée sur du kan ha Diskan.

### **La galette des rois pour clôturer la journée**

Les 150 personnes présentes ont partagé la galette des rois pour terminer cette sympathique journée



# Vie scolaire

## Le P'tit Santécois en vente dans vos commerces

Le P'tit Santécois, bulletin trimestriel réalisé intégralement par les enfants de l'école Tanguy Prigent, est en vente au prix d'1€ à l'école, à la mairie, à la bibliothèque, à la supérette, à la boulangerie, à la pharmacie et au Marigny.

Le thème de cette 10ème édition est l'alimentation, de quoi prendre de saines résolutions pour cette nouvelle année.

Vous pouvez consulter les numéros précédents sur le site <http://www.leptitsantecois.fr/blog/>.

Le numéro en cours sera quant à lui en ligne un mois après sa parution sur papier.

## La Rédaction du p'tit Santécois

Le service communication est composé de Pablo, Sarah, Lenaïck et Anaïs.

Quant à Marine, Coline, Alice et Bryan, ils constituent le comité de rédaction.



# L'actualité des associations

## Bilan de l'assemblée générale du Comité de Jumelage Santec/St Jean d'Aulps



Le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale sous la Présidence de Guy MIOSEC et en présence d'Henri LE GOFF représentant la Municipalité. Le bilan financier dont la situation est saine a été présenté par le trésorier Gérard LE REST. Le prix de la carte de membre s'élève à 20 Euros par famille.

Cette année, 31 enfants partiront à St Jean d'Aulps pour les vacances de février, certains seront accueillis par des familles giovanécienne, d'autres seront hébergés en centre de vacances sous la responsabilité des animateurs sportifs communaux.

Lors du week-end de l'Ascension, les Santécois se déplaceront à St Jean afin de fêter les 20 ans du jumelage. Ils seront accompagnés de sonneurs du Bagad de la Kevrenn Kastel. Le déplacement s'effectuera en car couchette avec un départ le mercredi 16 mai au soir et un retour le lundi 21 mai au matin. Ce voyage à la montagne, festif et convivial, est ouvert à tous et le bureau du Comité espère que la commune sera représentée par de nombreux Santécois.

Enfin, comme chaque année les giovanécien viendront à Santec en juin et les jeunes montagnards passeront en juillet, quelques jours en bord de mer.

## Convocation à l'assemblée générale des Anciens Combattants

Le bureau des Anciens Combattants vous invite à prendre part aux débats qui se dérouleront lors de l'assemblée générale le samedi 28 janvier à 14h30 à la salle polyvalente.

*Règlement des cotisation et renouvellement du bureau.*

## La chorale « Si on chantait » organise un vide grenier-foire aux puces



**Vide Grenier - Foire aux Puces**  
**Dimanche 29 janvier 2012**  
**Salle Isidore Daniélou**  
**Saint Poi de Léon**  
Organisé par la Chorale « Si on Chantait »

- .Entrée 1,50 € (gratuit - 12 ans)
- .Ouverture au public : 9h00 à 18h00
- . Petite restauration et buvette sur place
- . Prix 6 € la table de 1,80 mètre
- . Réservation au : 02.98.29.91.55 ou 06.16.48.29.21 ou [rosemarie.josien@sfr.fr](mailto:rosemarie.josien@sfr.fr)

# Informations utiles

## Réunions publiques dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement du bourg

- Lundi 30 janvier à 18h à la mairie: Aménagement du secteur du Favic
- Lundi 13 février à 18h30 à la salle polyvalente: Modification du P.L.U.

## Services de garde

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

Pharmacies de garde : APPELEZ LE 3237

## État Civil

### Naissances

Melvin CHOQUER, né le 31 décembre, fils d'Erwan et Sandrine, 399, rue Korn Yar.

### Mariages

Alain STOURM et Faouzia PERRIN le 7 janvier.

## Information de votre PROXI SUPER

Du 24 au 28 janvier, les horaires de votre magasin sont modifiés comme suit: de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

D'autre part Jocelyne et Ludovic vous convient à l'anniversaire du magasin, le vendredi 17 février à la salle polyvalente à partir de 19h.

Tombola du 7 au 16 février avec tirage au sort lors de la soirée.

## Annonces

- Personne recherche heures de ménage, repassage, accepte les rémunérations en CESU. Tel: 06 69 57 71 16.
- Assistante maternelle agréée disposera d'une place pour accueillir un enfant à partir du 24 mars. Tel: 02 98 29 40 36.

## Prochaine parution du Santécois

Vendredi 17 février

Rédaction du Santécois : Tél : 02.98.29.74.65 Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr) Site: [www.santec.fr](http://www.santec.fr)



**LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE  
SON 1ER SALON DES VINS ET PRODUITS DES TERROIRS**

- ↳ Des vigneron, représentant les différentes régions productives de France, vous feront découvrir leurs meilleurs vins.
- ↳ Des producteurs de spécialités régionales, les meilleurs dans leur domaine, vous feront déguster leurs produits.

**PLUS DE 35 EXPOSANTS**

# Salon des vins & produits des terroirs

**Entrée 2 €**  
un verre à dégustation **OFFERT**

**Restauration sur place**

**Producteurs représentants**

Alsace, Aquitaine, Bourgogne,  
Bretagne, Champagne,  
Charentes, Jura, Landes,  
Languedoc-Roussillon, Savoie,  
Val de Loire, Vallée du Rhone.

**25 | 26 février 2012**

# SANTEC

salle omnisports



www.comite-des-fetes.com

